

Postulat pour faciliter l'accès aux transports publics à tous les Nyonnais et renforcer l'accès au centre-ville

Depuis le 14 décembre 2014, l'efficacité des transports publics nyonnais s'est fortement améliorée par rapport à l'ancien système. En effet, dans la très grande majorité des cas, les bus sont dorénavant à l'heure. Cependant, pour certains usagers – les familles, les personnes âgées à revenus modestes notamment – le coût des déplacements se situe au-dessus de leurs moyens. En plus du souhait de promotion du nouveau réseau de bus à Nyon, les postulants aspirent à revitaliser le centre-ville en permettant à tous les habitants d'y accéder plus facilement grâce à des titres de transport à la hauteur de leurs moyens respectifs.

Lors de la séance du Conseil communal du 3 février 2015, le parti des Verts et le parti Socialiste, peu satisfaits de la réponse donnée par la Municipalité à un premier postulat allant dans le même sens, avaient annoncé qu'ils reviendraient avec une nouvelle proposition. Ils demandent aujourd'hui à la Municipalité d'étudier les propositions (non exhaustives) suivantes :

1) Promotion du réseau :

- Mise en circulation de billets à 1.- CHF, valable pour une période donnée, seulement afin de promouvoir le nouveau réseau ;
- Gratuité des transports lors d'événements ciblées (par exemple marché d'automne, fête du printemps, fête de la musique, nocturnes)

2) Amélioration de l'offre :

- Introduction d'une carte pour les parcours courts (saut de puce)
- Cartes multi courses pour les étudiants/AVS/AI/RI

3) Accès facilité aux transports publics :

- Création d'une carte famille (par exemple à 10 CHF pour deux adultes et deux enfants valable les week-ends)
- Subventionnement d'un abonnement mensuel "Junior" (6-25ans) et "Senior" à hauteur de 30 à 50%. Ces catégories sont tirées des grilles tarifaires Mobilis.

Bien évidemment, ces offres seront uniquement destinées aux habitants de la ville de Nyon. Pour la proposition concernant les événements, la gratuité se ferait sur la zone 20 mais uniquement avec la société TPN et les lignes urbaines (soit les lignes 801, 802, 803 et 804).

Conclusions :

Les postulants demandent le renvoi de ce postulat à la Municipalité afin qu'elle étudie les points proposés ci-dessus, avec une étude détaillée des coûts qu'ils engendreraient. Ils souhaitent que la Municipalité donne une réponse rapidement, pour bénéficier de l'effet nouveau réseau des TP et permettre à un maximum d'habitants de Nyon de pouvoir utiliser notre système de bus.

Pour le Parti des Verts
Fabien Bourqui

Pour le Parti Socialiste
Camille Cantone